



Avenant N°1
250061
Lot 2

**Création de liaisons cyclables en
périphérie du giratoire d'accès à
l'échangeur 17 de la VRU**

Commune de BASSENS

Version du 11/08/2025

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

L'entreprise **SAS COLAS FRANCE**, titulaire du lot 2 du marché de travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens, représenté par Monsieur Sébastien Maréchal, dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

I - Présentation de l'opération

Le marché de travaux consiste à créer une continuité cyclable autour du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU à Bassens afin de sécuriser les déplacements des usagers dans ce giratoire au trafic routier important.

Le chantier est décomposé en quatre lots :

- Lot n°1 : VRD ;
- Lot n°2 : Enrobé et autres revêtements de surface ;
- Lot n°3 : Eclairage public ;
- Lot n°4 : Signalisation ;
- Lot n°5 : Espaces verts.

Le présent avenant concerne uniquement le lot n° 2 : Enrobé et autres revêtements de surface, marché subséquent à l'accord cadre 24170C.

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant au lot n° 2 a pour objet de notifier les modifications intervenues en cours de travaux et de présenter l'économie du marché.

• Modification des travaux :

Au cours du chantier, des adaptations techniques ainsi que des prestations complémentaires ont été demandées à l'entreprise par le maître d'ouvrage sur le périmètre de l'aménagement, notamment:

- Mise en œuvre de grave bitume de nuit. Coût = 8 612.70 €HT
- Remises à la côte d'ouvrages supplémentaires. Coût = 2 894.00 €HT

Ces adaptations techniques représentent un coût de 11 506.00 €HT. D'autres quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la baisse au cours du chantier.

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché 250061 est :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	40 747.05 €	8 149.41 €	48 896.46 €
Avenant 1	6 683.66 €	1 336.73 €	8 020.39 €
Marché après avenant	47 430.71 €	9 486.14 €	56 916.85 €

Le montant de l'avenant 1 au marché de travaux s'élève à **6 683.66 €HT** correspondant à une augmentation de 16.40% du montant initial.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président chargé des bâtiments,
du patrimoine, des travaux et des voiries

Pour l'entreprise **COLAS**,

Le Chef d'agence